

**Public concerné**

Permanent d'une agence de travail temporaire

**Prérequis**

Aucun

**Intervenant**

Formateur expérimenté et issu du travail temporaire

**Objectifs de la formation :**

- Identifier les différentes activités de l'agence de travail temporaire et leur rôle
- Mettre en œuvre un processus de recrutement conforme
- Etablir et sécuriser les contrats de travail temporaire
- Appliquer les règles relatives à l'exécution de la mission
- Gérer la fin de mission et les obligations associées

**Module 1**

- Présentation des activités des agences d'emplois
  - ✓ Le travail temporaire
  - ✓ Principaux organismes et institutions du travail temporaire
  - ✓ Les grandes étapes de la législation applicable au travail temporaire
  - ✓ La relation triangulaire
  - ✓ La mise à disposition du personnel intérimaire
  - ✓ Activité de placement ouverte aux agences d'emploi
  - ✓ CDI pour les intérimaires
  - ✓ Le travail à temps partagé
  - ✓ Fonctionnement des ETTI
  - ✓ La garantie financière

**Module 2**

- Le recrutement
  - ✓ Les procédures de recrutement
  - ✓ Les offres d'emplois
  - ✓ La sélection des candidats
  - ✓ Le choix du candidat
  - ✓ Les formalités préalables à la prise de fonction d'un salarié temporaire
  - ✓ La déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
  - ✓ La visite médicale
  - ✓ La RGPD
  - ✓ La carte BTP
  - ✓ Le contrôle de l'âge des candidats
  - ✓ Dispositions applicables aux mineurs
  - ✓ Contrôle de la qualification des candidats

**Module 3**

- Le contrat de travail
  - ✓ Les cas de recours au TT (dans le secteur marchand et la fonction publique)
  - ✓ Les interdictions au TT
  - ✓ La durée de la mission
  - ✓ Aménagement de la souplesse
  - ✓ Le délai de carence
  - ✓ Forme et mentions du contrat de mise à disposition
  - ✓ Rémunération et salaire de référence
  - ✓ Frais professionnels et limites d'exonération

**Durée :**

2 jours (14 heures)

**Date :**

Nous contacter

**Lieu de formation :**

Intra ou Inter, en présentiel (salle de formation) ou à distance via Google Meet.

**Délai d'accès :**

Un délai moyen de 3 semaines est à prévoir entre l'inscription et le démarrage de la formation.

**Modalités d'accès :**

Inscription validée après échange avec l'organisme de formation et réception du devis signé.

**Nombre de participants :**

Session ouverte à partir de 1 participant  
Groupe limité à 8 participants

**Tarif individuel :**

1000€ H.T

**Tarif de groupe :**

Nous contacter

**Accessibilité**

Un référent handicap est à votre disposition afin de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap, contactez-nous : [d.alias@e-c-r.fr](mailto:d.alias@e-c-r.fr)

#### **Module 4**

- . L'exécution de la mission
  - ✓ La durée légale du travail
  - ✓ Les heures supplémentaires
  - ✓ Le travail de nuit
  - ✓ Les jours fériés et les ponts
  - ✓ Les congés pour événements familiaux
  - ✓ Chômage intempéries
  - ✓ Les accidents du travail – les arrêts maladie – la mutuelle obligatoire
  - ✓ Formation à la sécurité
  - ✓ Les équipements de protection individuelle

#### **Module 5**

- . La fin du contrat
  - ✓ Indemnités de fin de mission (IFM)
  - ✓ Indemnités compensatrices de congés payés (ICCP)
  - ✓ Rupture anticipée du CTT
  - ✓ Le traitement de la paie
  - ✓ La faute en droit du travail
  - ✓ Procédure disciplinaire

#### **Méthodes mobilisées**

- . Apports théoriques à l'aide de supports de formation projetés
- . Alternance d'exposés et d'échanges avec le formateur
- . Etudes de cas concrets et exercices pratiques
- . Mises en situation professionnelle (jeux de rôle)
- . Mise à disposition de documents supports en amont de la session

#### **Modalités d'évaluations**

- . Evaluation initiale afin de mesurer le niveau de connaissances
- . Evaluation des connaissances et/ou compétences acquises en fin de formation
- . Evaluation de satisfaction des participants
- . Remise d'une attestation individuelle de formation